



JOAN PUIG ELIAS

Anarquismo, pedagogia y coherencia.

Valeria GIACOMONI

Editorial DESCONTROL- Barcelona (2017) -267 pag. 10 €

Nous présentons ici un ouvrage qui à notre connaissance n'a pas encore été traduit au Français et c'est en partie pour lancer un appel à une telle réalisation que nous faisons part de son édition espagnole.

Joan PUIG ELIAS naît en 1898 dans la petite ville catalane de Sallent. Il adhère très jeune à la CNT et se propose de poursuivre l'œuvre du pédagogue anarchiste Francisco FERRER i GUADIA, condamné à mort et exécuté sous de fausses accusations, en 1909 .

Dans le cours des années 20 et 30 PUIG ELIAS se consacre à l'« Escuela Natura » de Barcelone qui devient rapidement un modèle pour les écoles rationalistes, bien qu'il considérât avec insistance que la pédagogie ne doit pas prendre en compte la seule raison mais aussi les sentiments, le champ émotionnel où niche la dimension poétique de la vie.

Après la victoire populaire du 19 juillet 1936 contre le soulèvement militaro-fasciste, notre homme est porté à la présidence du CENU (Conseil de l'École Nouvelle Unifiée) d'où il met en place la pédagogie libertaire dans toute la Catalogne. En 1939 il doit s'exiler en France comme quelques autres centaines de milliers de personnes. En 1952 il s'établit au Brésil où il décède en 1972, à Porto Alegre, sans jamais abandonner, tant que ses forces le lui permirent, l'œuvre pédagogique et la lutte sociale.

Au delà de la personne même de Joan PUIG ELIAS dont il compose la biographie, l'ouvrage de Valeria GIACOMONI accède à des formes de traité de pédagogie libertaire par un profond travail de recherche en archives qui lui permet d'offrir à la lecture de larges extraits de discours et d'articles de PUIG ELIAS lui même. Historienne accomplie connaissant parfaitement son sujet puisqu'elle en partage l'univers mental, elle rapporte des séquences de vie très parlantes sur l'atmosphère des premiers temps de la révolution sociale et des expériences qu'elle allait mettre en œuvre.

On achève bien les éleveurs

Résistances à l'industrialisation de l'élevage

Éditions L'ÉCHAPPÉE- Paris 2017- 24 €

Coordonné par Aude Vidal et abondamment illustré par Guillaume Trouillard

Voici un ouvrage collectif réunissant une bonne information sur la résistance qu'opposent quelques paysannes et paysans à l'imposition de l'agro-industrie par l'Administration publique. Celle-là même que nous finançons par impôts et taxes de diverses natures pour qu'elle empoisonne la vie de l'immense majorité de la population en multipliant les contraintes. Entre autres intéressants détails on y trouve un rappel de la genèse militaire de l'agro-industrie. Pour le Capital, le mal est toujours bon à mettre à profit.

"Ce que nous nommons encore élevage se trouve aujourd'hui pris entre deux feux. D'un côté, le souci légitime de l'impact écologique et sanitaire de la production industrielle de viande et de produits d'origine animale rejoint le refus de maltraiter – voire tuer – les animaux. De cela émerge une remise en cause profonde du geste d'élevage. Est-ce là un progrès pour notre humanité ou un nouveau stade de l'« administration du désastre »? De l'autre côté, les éleveurs sont dépossédés de leur métier par des procédures toujours plus rigides et intrusives : puçage RFID des ovins et caprins, chantage aux primes agricoles, bureaucratisation croissante, reproduction artificielle.

Décriés d'une part, ils sont administrés de l'autre, en attendant que disparaisse la possibilité même d'élever des animaux autrement qu'en les concentrant dans de gigantesques usines. Ces menaces qui pèsent sur l'élevage sont un des symptômes de la soumission toujours plus grande de toutes et tous à la société industrielle. Le monde se referme alors que la liberté s'efface de vant le contrôle systématique..."



Éditions Libertalia/SER

Paris 2017 (514pages) 20€

Traduction : Stéphane Roza

Appareil critique : Jean-Nume Ducange et Claude Guillon

Postface : Matthias Middel

L'intégralité des discours, des brochures et des journaux de Jacques Roux se trouve sur le CD-ROM joint au livre.

Né en Charente (1752) dans une famille nombreuse, Jacques Roux deviendra prêtre – seul moyen d'éducation pour les pauvres – et vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, section des Gravilliers. Il rallie le clergé constitutionnel en 1791, et devient ce que l'on appellera un « curé rouge ». Nommé commissaire chargé d'assister à l'exécution de Louis XVI, il fréquente le club des Cordeliers, qui approuve une adresse lue à la Convention le 25 juin 1793 : le « Manifeste des Enragés ». Trois jours après le meurtre de Marat, qu'il a connu et hébergé, Roux publie la suite d'un de ses journaux, Le Publiciste de la République. Il y affirme : « Les productions de la terre [...] appartiennent à tous les hommes. » Marx le considérera comme l'un des précurseurs du communisme. Robespierre dénonce Roux comme « exagéré » et l'accuse d'avoir voulu « avilir les autorités constituées ». Arrêté, persuadé qu'il sera condamné par le Tribunal révolutionnaire, Roux se poignarde et meurt le 10 février 1794. Jacques Roux, le curé rouge est un exemple réussi d'« histoire par en bas », qui confirme l'actualité dans les mouvements sociaux du xxième siècle des revendications des Enragé-e-s : droit de tous aux produits de première nécessité, citoyenneté des femmes, souveraineté populaire et démocratie directe.

Walter Markov (1909-1993) a fait carrière dans l'ex-RDA.

Emprisonné comme communiste pendant la Seconde Guerre mondiale, il sera victime des tracasseries du régime Ulbricht pour son marxisme «non-orthodoxe».



NUMÉRO 23 - AUTOMNE 2017 (quelque peu décalé)

Participaion aux frais : libre, mais nécessaire.



21-24 novembre 1831- Lyon : Insurrection des ouvriers et artisans de la soie, les Canuts, soulevés contre les conditions de vie auxquelles ils se trouvent assignés par l'arrogante corporation des riches négociants. Les gains de productivité générés par l'industrialisation ne se traduisent pour la classe contrainte au travail forcé que par une dépossession, une oppression et une misère accrues.

La farce qui entre l'indépendantisme catalan et le nationalisme espagnol n'en fini pas de s'étirer, offre une spectaculaire démonstration de la pernicieuse et troublante capacité à livrer des foules aux plus hallucinatoires chants de sirènes qui est celle de la naïve candeur assidûment cultivée par les idéologues de la domination démocratique et marchande.

Un scénario d'une aussi drôlement invraisemblable inspiration que ceux de *Soupe au canard* des Marx Brothers ou de *Passeport pour Pimlico* a pu, dans une totale insensibilité au grotesque de la situation, retenir le plus sérieusement du monde l'attention de millions d'électeurs et de la presse internationale. « Et on voudrait que je sois sérieux... » chantait Jacques Brel.

La naïve et servile candeur dont il est ici question est le produit d'un dressage généralisé à des croyances de toutes sortes, à des dogmes qui pour laïques qu'ils puissent se présenter n'en sont pas moins d'ordre religieux. Le culte patriotique est de ceux-là. Du chauvinisme le plus sportivement banal au nationalisme le plus agressivement xénophobe, l'écart est relativement mince. Quant à l'indépendance...

Dans tous les États du monde, « l'indépendance nationale » est aux mains de la finance, de la banque, du Capital, milieu trans-national s'il en est ! La fable s'accompagne d'un conte pour cerveaux rendus disponibles à la façon de ce que le patron d'une chaîne de télé donnait à entendre à propos de la publicité lorsqu'il déclarait que « ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible ». Le conte accompagnateur, sous prétexte de langue commune parfois imposée, comme dans le cas du Français, sous férule d'État, est celui de « l'unité nationale » qui prétend à l'existence

SÉRIEUSEMENT

BURLESQUE!

d'une communauté d'intérêts entre groupes sociaux antagonistes alors que l'un, constitué par les possédants et gouvernants, mène sans relâche ses opérations prédatrices à l'encontre d'une plèbe dépossédée de tout. Le dogmatique mythe des indépendances nationales pèse sur les faits en une longue suite historique de crimes, d'assassinats de masse et de guerres. Ce qui n'empêche nullement politiciens, journalistes et gogos de tout poil de nous enfariner les oreilles à longueur de temps avec la funeste fiction de « l'indépendance nationale », quand ce sont de ces si paradisiaques indépendances qui, en 1914, organisèrent le grand massacre, la fleur au fusil !

Insidieusement colonisée par l'industrialisme forcené et l'esprit marchand dont elle subit l'inhérent totalitarisme, la pensée quotidienne se structure sur des expressions porteuses de cette peste émotionnelle dénoncée en 1933 par Wilhelm Reich dans La psychologie de masse du fascisme. Psychologie dont la plupart des traits demeurent, tapis sous des maquillages plus ou moins rénovés, dans la langue ordinaire de l'idéologie dominante qui formate la psychologie de masse du très moderne système d'exploitation, industriel et capitaliste.

La psychologie de masse du fascisme, W. REICH

(Préface à la troisième édition.)

La mentalité fasciste est la mentalité du « simple d'esprit » opprimé, avide d'autorité et en même temps séditieux. Ce n'est pas le fait du hasard si tous les dictateurs fascistes se sont toujours recrutés dans la petite bourgeoisie médiocre et réactionnaire. Le gros industriel et le militariste féodal tirent avantage de ce fait social, issu de l'oppression universelle de la vie. La civilisation autoritaire et mécaniste ne récolte chez le citoyen asservi, sous forme de fascisme, que le mysticisme, le militarisme et l'automatisme qu'elle n'a cessé de répandre parmi la foule des petites gens opprimées. Le petit bourgeois a simplement copié l'attitude des « grands » et en a fourni une version caricaturale et exagérée. Le fasciste est l'adjutant-chef dans l'armée gigantesque de notre civilisation industrielle et malade.

LES ÉLECTIONS CONTRE LE PEUPLE

«Il y en a qui sont morts pour qu'on ait le droit de vote !» Il paraît qu'il suffit de répéter une bêtise assez souvent pour qu'elle devienne une vérité. Mais on dit également que la vérité est têtue. Les premières élections qui se sont déroulées au suffrage soit-disant universel eurent lieu en 1848. Il y eut deux scrutins : le premier pour élire une Assemblée constituante, le second pour élire le Président.

Malgré toutes les répressions, le peuple n'avait pas disparu de la scène sociale depuis la Grande Révolution. La misère, les saignées napoléoniennes, la terreur blanche de la Restauration, l'organisation du travail aux mains des patrons et de leurs intermédiaires, suscitaient de nombreuses révoltes, dont la plus connue parce qu'elle balaya Charles X fut celle de 1830. L'année 1848 vit donc le peuple revenir au premier plan, fort d'idéaux nettement socialistes, qui depuis 1789 gagnaient de plus en plus profondément dans la population.

Le choix entre l'urne ou le fusil, comme le propose le dessin de Louis Marie Bosredon installé déjà le mensonge. Car il s'agissait plutôt en 1848 d'imposer le vote avec le fusil. En effet, le bilan des élections pour l'Assemblée constituante (vote les 23 et 24 avril et proclamation des résultats le 27) fut de 49 morts, 237 blessés et 981 arrestations pendant la campagne et le dépouillement. En outre, la déception qui suivit ces résultats vit les manifestations de colère se multiplier dans les mois qui suivirent ce premier scrutin. Par exemple à Limoges où la répression du 18 mai fera 44 morts et 244 arrestations, ou à Rouen 39 morts, 53 blessés et 521 arrestations. Il ne semble pas que ces premières victimes autour du premier vote au suffrage universel puissent être comptées dans celles qu'on prétend être tombées en faveur de celui-ci. Pas plus que celles des journées de juin. À la vérité, si beaucoup d'ouvriers ou de paysans sont tombés lors de révoltes populaires, leur préoccupation n'était certainement pas de pouvoir voter, mais de pouvoir manger, de pouvoir travailler («vivre en travaillant ou mourir en combattant» des Canuts en 1831 et non «vivre en travaillant ou mourir en votant»).

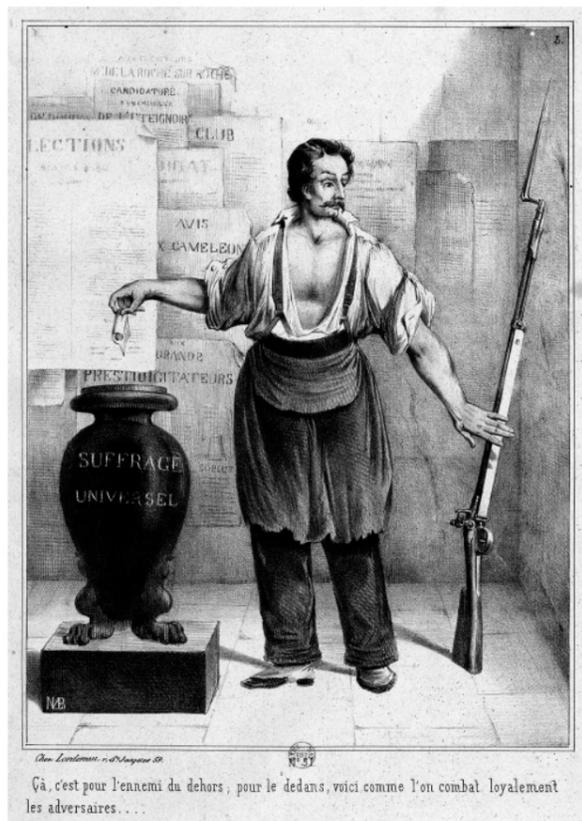
On peut lire, dans Le Journal de l'Arrondissement édité au Havre fin 1848, l'opinion de ceux qui imposèrent donc brutalement ces élections afin de légaliser le pouvoir qu'ils s'étaient arrogé grâce aux barricades de février, pour terriblement réprimer celles de juin et finalement permettre à un Bonaparte de se saisir du pouvoir aux Présidentielles de décembre : «Pour quiconque ne veut pas s'en tenir aux apparences, le suffrage universel, loin de limiter l'influence de la bourgeoisie, l'étend et l'affermir au contraire. L'expérience, les lumières, les connaissances pratiques de la bourgeoisie, lui assurent pour longtemps encore la prépondérance et une influence décisive dans les affaires, dans le gouvernement du pays, en usant de son influence dans l'intérêt de tous, en se faisant le guide et l'initiatrice des classes populaires.»

Enfin, tout le monde sait que ce suffrage soi-disant universel ne le fut pas, puisque les femmes n'y furent pas invitées. Peut-être parce qu'elles étaient très en avant lors des manifestations et sur les barricades ? Et il faudrait

aujourd'hui s'ébaudir devant un suffrage qui n'est toujours pas universel ? Car ne peuvent aujourd'hui voter en France que ceux qui par hasard sont nés sur cette petite contrée située à l'extrémité Ouest du continent européen, ou qui l'ont choisie malgré d'innombrables obstacles. Mais tous ceux qui vivent et travaillent en France et qui par hasard n'y sont pas nés, bien qu'ils participent à la vie du pays, et contribuent eux aussi à la richesse des possédants, en sont exclus.

Et enfin, la fameuse démocratie vantée par les successeurs du bourgeois de 1848 qui plus haut s'exprimait, elle est comme les promesses électorales : elle n'engage que ceux qui y croient, comme en 2005 lors des élections qui virent en France la défaite du oui au projet de Constitution européenne, transformée d'un coup de baguette magique en victoire par la classe politique. Le Peuple a bien le droit de voter, mais s'il "se trompe", le Possédant est là pour lui montrer le droit chemin, par les armes s'il l'estime nécessaire, car lui sait bien s'organiser pour imposer ses choix : c'est là leur conception de la démocratie. La violence est légale entre les mains de l'État, elle est illégale entre les mains du Peuple puisque lui n'a que le droit de vote, donc de soumission.

Gaston Dufief



"Un peuple se définit uniquement par son opposition à tout pouvoir qui n'émane pas de lui ou qui s'en sépare. Par conséquent un peuple avec un État n'est pas un peuple."

Miquel Amorós

Régénération n°23

135 Complices activement recherchés!

Sous ce titre, un communiqué de l'association États d'Émancipation au sujet du projet de Centre documentaire anti autoritaire en milieu paysan, dont nous nous sommes fait l'écho à diverses reprises. Pour s'inscrire dans le réseau de complices ou pour en savoir un peu plus il suffit de faire la demande à etats.emanci@laposre.net ou même à Régénération.

Complice : aujourd'hui immédiatement connoté de malversation, le mot complice se serait formé sur l'emprunt au bas latin de «complex, complicitis» signifiant «uni, associé» avant de prendre en latin ecclésiastique le sens de «celui qui s'associe à quelqu'un pour commettre un méfait».

À la curaille nous préférons la racaille.

Vive les complicités, vive la solidarité !

Les nouvelles ne sont pas des meilleures, sans pour autant côtoyer le désastre : la construction du local devant abriter La Fontaine Encyclopédique du Maquis doit être remise à l'automne prochain pour raisons économique-saisonnières.

Le bâtiment doit s'élever en étage sur la dalle de béton qui couvre la fromagerie de La Ferme du Maquis, or l'élaboration du fromage exige une grande régularité des températures ambiantes. C'est pourquoi une épaisse isolation constituée de bottes de paille est actuellement posée sur la dalle. Ces bottes ne peuvent être ôtées qu'en période de non lactation des chèvres et brebis, ce qui implique qu'à la reprise, soit début mars, le gros œuvre de l'étage à venir, qui de son fait isolera la dalle, doit absolument être achevé. Les travaux ne peuvent donc être engagés que sous la garantie d'un financement qui permette de les conduire d'une seule traite jusqu'au stade dit de «hors d'eau» pour le moins.

À bas les murs des prisons...suite de la page4

Romains avaient fait, semble-t-il, le tour de la question du Droit. Ils nous ont laissé par exemple le fameux adage « Summum jus, summum injuria » que l'on traduit habituellement par «excès de justice, excès d'injustice», traduction que je trouve tendancieuse; je proposerais «Justice parfaite, parfaite injustice».

En Arabie comme aux États-Unis, en France comme en Chine, l'heure est à une répression de plus en plus brutale. Sans compter que l'emprisonnement à but lucratif a de beaux jours devant lui. Les entreprises privées qui ont acheté des parts dans ce marché sont pleinement satisfaites. Même si l'économie mondiale s'effondrait, elles seraient absolument certaines de faire leurs choux gras d'une récession qui ne pourrait que rendre les pauvres plus délinquants et les riches plus répressifs. La Justice est d'une sauvagerie rare depuis vingt ans. En France, où il a bien fallu abandonner la peine de mort pour être accepté dans la Communauté européenne, on se rattrape en distribuant à tort et à travers des peines de sûreté incompressibles. Beaucoup de Français trouvent que la mort manque. Quand on pense qu'en 1791, le comité de législation criminelle avait failli abroger

la peine de mort... La durée maximale de détention était alors fixée à vingt ans! Si l'heure est à une répression de plus en plus barbare, ce n'est pas dû en France, tant s'en faut, à l'arrivée au pouvoir en mai 2002 d'un gouvernement de droite particulièrement raide. Le nouveau Code pénal, élaboré entre 1981 et 1994 où il est entré en vigueur, est incontestablement plus sévère que celui qui le précédait. Même si 140 000 personnes sont condamnées mais échappent à la prison grâce aux peines de substitution (on verra cependant que la plupart ne seraient même pas passées en jugement avant le nouveau code), les cellules demeurent pleines à craquer parce que le temps d'incarcération est de plus en plus long. Mais si les peines sont plus lourdes, ne serait-ce pas parce que la délinquance s'aggrave ? Pas du tout. Si les prisons sont remplies, c'est par les contrevenants à l'article 19, autrement dit par les immigrés clandestins; nous ne parlons pas d'immigrés clandestins qui auraient « fait quelque chose », mais d'individus arrêtés et jugés pour la seule infraction à la police des étrangers. C'est un délit purement administratif, mais qui coûte cher. Par ailleurs, il y a moins d'attaques

Jusqu'à la fin de novembre passé nous comptons sur la récupération des 30 000 € que l'un d'entre nous avait cru bon de prêter à un ami paysan « pour moins de six mois » il y a de cela dix ans. Le paysan, qui avant même le prêt savait que cet argent était destiné à la création collective d'un centre documentaire en milieu paysan, n'a toujours pas pu rembourser. Dans l'état actuel des choses il faudrait, pour que le centre soit fonctionnel dès le printemps 2019, quelque 135 complicités s'engageant à donner 5 € par mois pendant 4 ans, ou l'équivalent. Chaque complice peut être un individu ou un groupe. Cinq euros c'est moins que ce que coûte un paquet de tabac et pas plus que deux demis. Ce qui sans le moindre doute est à la portée de beaucoup d'entre nous. Il s'agit somme toute de bien modestes efforts en regard de la belle valeur du bien commun que cette solidarité va permettre de créer.

Au delà même de réunir cet argent, certes indispensable dans le cas qui nous occupe, la démarche vise à mettre en évidence le réseau d'entraides pré-existant, exempt de centre dirigeant, dont la prise de conscience de sa propre réalité renforcerait le riche potentiel dont pourraient bénéficier à l'avenir d'autres projets communs surgis de son sein ou de son voisinage.

Plus que de généreuses mais silencieuses donations, ce sont des complicités modestes mais passionnées que le présent réclame.

de banques depuis que partout se sont sophistiqués les moyens de protection et moins de cambriolages pour les mêmes raisons. Assurément les systèmes techniques de dissuasion sont bien plus efficaces que les pendaisons, poings coupés et enfermements de toutes sortes. Les homicides sont en baisse constante ces vingt dernières années et en chute libre par rapport au XIX^e siècle. En réalité, il y a davantage de petits vols à l'arraché et de bagarres, mais surtout bien plus d'attentats à la pudeur. Ils sont sévèrement punis. Pour les mêmes faits, 18 % des accusés étaient condamnés à des peines de dix ans et plus dans les années 80 : dix ans plus tard on arrivait à 55 % et la répression ne fait qu'empirer. Autrement dit, ce n'est pas le moment de parler de supprimer les prisons. Mais l'abolition de ce châtement aussi cruel qu'irrationnel doit être discutée à contretemps, c'est le seul moyen pour qu'un jour il en soit temps. Car lorsqu'une solution est assurément mauvaise, il est veule de ne pas reposer la question sous prétexte qu'elle reste pour l'heure sans réponse."

Catherine BAKER

*Pourquoi faudrait-il punir ?
Sur l'abolition du système pénal.*

Ed. Tahin Party (2004)

Qui n'a été intrigué, qui n'est pas tombé sous le charme d'un nom de lieu ? L'art de nommer les lieux est né avec les premiers agriculteurs, les premiers sédentaires, ceux qui prenaient possession de l'espace en le divisant, en le nommant. Et d'abord en le divinisant. C'est ainsi que nous sont parvenus quelques toponymes datant de la préhistoire, qui souvent sont des termes orographiques (qui ont trait au relief), ainsi Arfuyen, une hauteur qui servait de repère et que l'on respectait. L'espace et le temps étaient encore séparés.

Puis vint l'Antiquité et les premiers cadastres, c'est-à-dire la captation de l'espace par le pouvoir. L'État Romain, par souci d'efficacité, entreprit d'arpenter les territoires sur de grands espaces et de les découper en carrés d'environ 50 hectares (des centuries). Mais ce système traitait l'espace vivant comme une surface plane et abstraite, et c'est d'ailleurs seulement dans les plaines (du Pô, du Rhône...) que cette centuriation a pu durablement s'imprimer. Le but était clairement de faire main basse sur les terres des indigènes et de les redistribuer aux colons romains, aux vétérans de l'armée. Exit les noms de lieux éventuels pour qui il ne restait plus qu'à tomber dans la clandestinité et l'oubli. Seuls nous sont parvenus quelques noms de domaines gallo-romains, ou de colonies qui ont fait souche : par exemple Nemausus, Nîmes. Il faudra attendre la fondation du village médiéval pour que l'art de nommer les lieux retrouve enfin une certaine visibilité, grâce aux inventaires des biens des nouveaux pouvoirs militaires et religieux. Ce sont donc d'abord le lettrés à la solde des accapareurs qui nomment les lieux : Saint Martin, Condamine (de Condaminum, terre proche du castrum, réservée au seigneur et exempt de droits).

Puis l'idée d'un cadastre refait surface, par exemple dans le Comtat Venaissin (zone de plaine

NOMS DE LIEUX :

ESPACE, POUVOIR

ET IMAGINATION

autour de Carpentras dans le Vaucluse) au début du XV^{ème} siècle. Ce ne sera d'ailleurs pas tout à fait un cadastre puisqu'il n'y a pas de relevé topographique, simplement un inventaire des biens des paysans (dans le but de les taxer), pas de ceux des nobles et des ecclésiastiques qui sont exempts d'impôts. Comme on ne demande pas aux paysans où sont situés leurs biens il faut consulter les minutes notariales pour connaître quelques toponymes.

Au XVII^{ème} siècle les paysans vont enfin prendre la parole. Les documents fiscaux n'offrent toujours pas de plan mais les biens sont situés à l'aide des lieux-dits. Un lieu-dit nous renvoie à un espace-temps possédant une histoire particulière, sa durée propre, qui commence par un événement fondateur, par exemple la première mise en culture d'un quartier accompagné du nom de famille des aménageurs, Les Girards. Puis ce nom de lieu, comme le lieu lui-même, enregistra le passage du temps, subira la « courbure » de l'espace-temps pour reprendre les termes de la physique relativiste, le nom se déformera, se transformera parfois au point de prendre un sens différent ou sera remplacé par un autre nom qui reprend l'événement fondateur comme on le fait pour un lointain souvenir en lui rattachant d'autres événements plus récents. Un exemple : L'Escavaray qui vient de l'occitan escava, creuser, échancre, relatif à l'action érosive de petits ruisseaux, devient en 1635 Les Escaravais, les scarabées en occitan, sobriquet donné aux Pénitents noirs qui venaient d'acquérir des terres dans ce quartier.

Ces déformations que subissent les toponymes sont certes soumises aux lois générales de la linguistique (appliquées au parler local, par exemple l'occitan), mais

elles interviennent aussi et surtout en fonction de l'histoire particulière de chaque communauté villageoise. L'art de nommer les lieux est un élément essentiel du langage local, il nous communique d'où l'on vient et où l'on va, d'où s'écoule la vie.

Il faut attendre le cadastre napoléonien de 1829 pour que l'on effectue un arpentage général du territoire de la commune et que l'on dresse des plans fiables. Cette précision nouvelle, le sentiment du lieu laisse la place à un plan parcellaire, conjuguée à d'autres facteurs sociétaux, et notamment celui de la propriété privée qui va prendre irrémédiablement le pas sur les pratiques communautaires, va figer l'imagination. Il n'y a presque plus de nouvelle création, elle s'est tarie ; encore plus grave, avec la disparition des Anciens, la mémoire des noms de lieux fout le camp. Dorénavant le document fiscal et son abstraction, une fois de plus, prévalent sur la communication qui parcourt les lieux.

Le monde paysan ancien, fondé sur la naissance du village vers le X^{ème} siècle, s'est déroulé dans une certaine continuité, de génération en génération, pour s'éloigner irrémédiablement de cette origine à partir du XIX^{ème} siècle.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde qui ne sait plus parler que le langage de la marchandise.

Le dernier nom de lieu forgé dans mon village à une date récente, à partir de la forme d'une parcelle, est Le Revolver. Faut-il y voir un espoir ?

Jean-Claude Leyraud.

L'anarchosyndicalisme, c'est l'Association internationale des travailleurs qui ne borne pas ses activités à la lutte quotidienne pour des améliorations de détail, mais pose en tout premier lieu, comme l'a si bien dit Kropotkine, la question de la reconstruction de la société.

In "Die Internationale" janvier 1933. (A. Schapiro)

Régénération n°23

L'épouvantail ou la récolte?

Les succès électoraux de l'extrême droite dans plusieurs pays d'Europe et l'expansion dans la sphère publique du discours xénophobe et sécuritaire fixent l'attention et suscitent des réactions « antifascistes » tandis que la réalité quotidienne subit chaque jour un peu plus l'absolutisme autoritaire de l'État.

Le fascisme ne fut qu'une forme historique ostensiblement et violemment brutale, un brouillon mal dégrossi de ce totalitarisme dont le système industriel produit des germes prolifères et dont l'éthique du prétendu « État de droit » est la matrice de ces lois liberticides dont le « terrorisme » est la justification, mais qui constituent un très précieux outil de contrôle des populations dépossédées de la moindre souveraineté; lois qui s'avèrent bien plus utiles aux gouvernants pour juguler les velléités de révolte des sujets de l'État et du Capital que pour prévenir ou empêcher tout phénomène terroriste, quelle que puisse en être la fanatique inspiration.

Tandis qu'aux yeux de bien des esprits le spectre fasciste menace « nos » démocraties, ces dernières chassent, pourchassent et éradiquent les dernières poussières de liberté décisionnelle, d'autonomie, des classes dominées ; elles vont jusqu'à interdire et punir des actes d'humaine solidarité, de secours à des exilés poussés à la mer par un ordre mondial fauteur de

70 ans plus tôt!

Il y a quelque chose d'exaspérant à voir que l'on cherche à attacher un peuple vaillant et industriel à une quelconque patrie. Catalans ne vous laissez pas attacher à un cadavre. La patrie en est un. La démocratie est le linceul. Ne voyez-vous pas que le monde démocratique ne fait de vous aucun cas?

Que la faim, le manque de logements et le travail forcé fassent autant de victimes que la guerre aujourd'hui terminée, signale une équivalence entre ces plaies et l'hitlérisme.

S'il faut encore après cela parler de patrie, si après que les patries et le gourdin aient une fois de plus mis le monde en ruines nous devons à nouveau durant trois, quatre ou cinq siècles avoir la patrie sur le dos, la patrie dans la rue, la patrie à l'école, la patrie qui fait plus de victimes que la tuberculose pulmonaire, le cancer, l'encéphalite léthargique, l'alcoolisme et le typhus, que ceux qui espèrent en la patrie meurent pour elle et avec elle, mais qu'ils ne l'assimilent pas au fait de manger loin de chez soi et à l'existence d'une police dotée de matraques.

AUTOMNE 2017

ravageurs pillages de matières premières, de guerres et de misère. Ordre mondial dans lequel « nos » démocraties occupent des positions stratégiquement dominantes.

Sous forme primaire, fascisme et nazisme ont été éliminés mais leurs employeurs d'alors demeurent dans le peloton de tête des firmes cotées en bourse. Faut-il interroger le hasard ? L'extrême droite n'est pas une catégorie politique à part. Tout juste une faction de réserve prête, comme tous les partis qui aspirent à gouverner, à se vendre au Capital si celui-ci vient à en juger l'utilité. Traiter l'extrême droite comme un phénomène séparé du reste de la grande nébuleuse des suppôts de la domination, de l'injustice et de l'exploitation contribue à accréditer ses démagogiques énormités discursives "anti-système".

Des prisons surpeuplées, des programmes massifs de nouvelles constructions carcérales, l'énorme déploiement policier qui en tous lieux affecte la vie actuelle, posent question sur ce qui menace réellement nos débris de liberté. Ce n'est pas en beuglant contre ses épouvantails que nous ferons trembler les bases du vieux monde des accapareurs, des chefs, des élites, des notables, de la domination.

Michel GARONNE.

Catalans vous n'êtes pas nés pour les hécatombes en série. La Catalogne est une terre où il fait bon vivre, séjourner et revenir. Un seul de ses empanns en a été plus utile que tous les Comtes et tous les Princes.

Felipe ALAIZ- Hacia una federacion de autonomias ibericas (1947)

Régénération

En hommage au journal fondé en 1900 au Mexique par Ricardo Flores Magón.

Trimestriel aléatoire édité par l'association Germinal
30 rue Didot-75014 Paris.

regene@riseup.net

Ont participé à ce numéro : Michel GARONNE, Sarah LETOUZEY, Gaston DUFIEF, Jean-Claude LEYRAUD, Alexandre SCHAPIRO, Felipe ALAIZ, Ricardo FLORES MAGÓN, Wilhelm REICH et Miquel AMOROS par contumace, ainsi que nombre d'amis, et bien d'autres au hasard de rencontres.

À bas les murs des prisons! Toutes les prisons!

Un lien rapide peut être fait entre le texte ci-dessous et la situation de Fabrice Boromé mis en isolement depuis plusieurs années et actuellement incarcéré à la centrale de Moulins où il est par ailleurs, depuis quelques mois, enfermé dans une cellule de force. Cet homme détenu depuis maintenant plus de 7 ans est condamné à purger une peine de 34 longues années. Fabrice, comme tous et toutes les détenues, a été puni lors de son jugement et condamné à exécuter une peine de prison en guise de punition. Il a, depuis son premier jour en taule, tenté de faire valoir ses droits ; demande de transfert dans son pays pour se rapprocher de sa famille, demande de conditions de détention dignes, demande de considération... Ces demandes lui ont valu une addition de peines lourdes et c'est pourquoi il se retrouve aujourd'hui à devoir passer 34 ans de sa vie derrière les barreaux, pour une condamnation d'origine à 8 ans de prison.

La punition ne cesse donc jamais, elle s'accumule et se transforme au pluriel (les punitions). Elles sont l'une des meilleures armes de l'Administration Pénitentiaire, sûrement la plus couramment utilisée. Punir bêtement un adulte en le mettant en prison suite à une faute, une "rébellion" ou suite à une réquisition de droits revient à Punir un enfant pour ce que l'on appelle communément "une bêtise" sans lui expliquer pourquoi ce qu'il a fait ou dit n'est pas bien ou justifié. Cela ne sert à rien, et ceux qui dirigent notre société et qui sont ceux qui remplissent les prisons un peu plus chaque jours avec l'immense complicité de la police et de la justice, savent pertinemment que ce n'est pas une solution pour que "règne l'ordre" qui leur tient tant à coeur. Cependant la prison est un des systèmes qui rempli les caisses de l'État et des entreprises qui produisent tout l'attirail qui permet de maintenir le business de la sécurité qui anime l'âme des politiques et permettent aux flics et à l'AP de se divertir au quotidien en toute l'égalité. Notre soutien avec Fabrice, avec toutes et tous les détenus, est sans faille; vos barreaux n'y changeront rien.

"Est-ce bien de faire du mal à quelqu'un ? La punition est-elle nécessaire à la Justice ? L'incarcération une solution acceptable au problème de la délinquance ?

Les pages qui suivent ne répondent pas à ces questions. Elles voudraient amener le lecteur à se les poser. Nous nous interrogerons principalement sur la prison ; ce n'est pas sous l'angle de ses conditions de vie que nous l'aborderons, mais sous celui de sa raison d'être, le châtement. Personne n'ose plus dire comme au XIX e siècle qu'elle permet aux bandits de s'amender. Elle ne sert qu'à une seule chose qu'elle réussit d'ailleurs fort bien : punir. Mais punir est-il utile ? À qui ? Même les plus timides réformateurs se heurtent à cette évidence, adoucir les cruautés de l'incarcération s'oppose forcément à son principe : elle est une peine, elle est faite et uniquement faite pour punir le coupable, pour lui être pénible. Car le droit pénal, par définition, est fondé sur la peine. Une peine est une souffrance qu'on inflige. Est-il raisonnable d'ajouter du mal à un mal ? Platon, par la bouche de Socrate, dénonçait déjà dans le Criton l'inadéquation d'une telle réponse. On n'a pas beaucoup avancé depuis. J'entends bien que les victimes réclament la punition du coupable. On verra que les abolitionnistes insistent particulièrement pour qu'on rende justice à la victime autant qu'à l'accusé. Aujourd'hui dans un procès, la victime craint d'être jugée. Crainte parfaitement légitime, car jugée elle l'est. Est-elle bonne dans son rôle? Fait-elle la victime comme il faut ? Elle est la justification de la cruauté qu'on s'apprête à faire subir à l'accusé : le spectacle de sa souffrance doit être à la hauteur.

Dans tous les films pour enfants et dans la plupart de ceux pour adultes, à la fin les méchants sont châtiés et le spectateur en est content. La punition procure une satisfaction certaine. C'est un peu moins vrai dans la littérature où la liberté de

fouiller ce qui ne se voit pas a permis à de nombreux romanciers de se mettre et de nous mettre à la place de qui a commis la faute. Quelques cinéastes de génie y sont aussi parvenus. Seuls les plus grands créateurs nous permettent de comprendre le crime qui autrement nous échappe, comme il échappe très souvent aussi dans la réalité à la compréhension du criminel.

Le châtement s'ancre dans l'histoire la plus archaïque de l'humanité, celle des terreurs religieuses que les hommes ont traduites en dieux et déesses au cœur démoniaque. L'enfer chrétien n'a rien à envier à l'enfer hindou et l'affirmation d'un sentiment de culpabilité proprement judéo-chrétien n'est que l'aveu d'une inculture crasse.

En Occident, la condamnation terrible de la faute lors d'un jugement de l'âme après la mort s'enracine dans le culte orphique, introduit en Grèce entre le VII e et le VI e siècle avant notre ère ; ses origines se perdent dans les traditions védiques du deuxième millénaire, et il est vraisemblable que l'idée de la faute nous poursuivant dans l'au-delà était déjà à l'époque bien ancienne. L'orphisme a beaucoup influencé les Pythagoriciens puis Platon qui écrit par exemple dans le Gorgias que les âmes doivent comparaître nues devant les juges pour éviter qu'ils ne soient trompés par les apparences. Sous tous les cieus, les humains scandalisés de voir l'éternelle injustice du monde, l'innocent maltraité par la vie, le joyeux scélérat prospérer et mourir tranquille, ont cherché à rétablir dans le séjour des ombres l'impossible équité. Mais l'au-delà est sans pitié. Des macérations épouvantables étaient censées apaiser les êtres suprêmes que ce soit chez les Sioux, en Indonésie musulmane ou dans les carmels français. Pas une religion pour sauver l'autre lorsqu'il est question des supplices réservés aux damnés. En cette époque où une génération a changé totalement de repères (et non pas

Solidarité.

Oph&li

volontairement, mais parce que les conditions économiques et sociales mises en place par la précédente les rendent caducs), les aînés déboussolés essaient d'imposer à tous, à défaut d'un dogme religieux qui pourrait, lui, susciter dissidences ou hérésies, un signe de ralliement résolument impossible à critiquer : la Loi. Ils s'y réfèrent sans cesse. Le châtement en est le corollaire indispensable. Chaque fois que quelqu'un dit «La Loi est pour tout le monde» ou «On doit respecter la Loi du pays qui vous accueille» ou «La Loi rend libre» ou «C'est au père d'incarner l'image de la Loi», il convient de le reprendre et de lui faire dire «la Loi donc la punition» ; c'est moins majestueux mais plus clair.«Le châtement est à la loi ce que le sexe est au mariage.» (Stephen Douglas).

Est puni celui qui est jugé coupable d'avoir enfreint la Loi, laquelle varie selon les groupes. Elle est l'expression du pouvoir en place : il y a la Loi du milieu, la Loi du silence, la Loi civile du code, mais, juste ou injuste, écrite ou non, elle demeure la Loi du plus fort. Établie par l'autorité souveraine d'une société, elle ne tire sa puissance, en premier ou dernier ressort, que de la force physique des gros bras à son service : brutes payées en tant que telles par une mafia quelconque ou police d'État. En démocratie, la Loi est sanctionnée par la force publique. Montaigne qui fut magistrat et à qui on ne la faisait pas, écrivait « Combien ay-je veu de condamnations plus crimineuses que le crime ? Les loix se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix. » Il est infranchissable le précipice entre l'équité à laquelle chacun aspire et la Justice qui fait fonctionner la machine sociale au détriment des relations libres entre les êtres. Et si cinq cents courtes années nous séparent de Michel de Montaigne, il y a deux mille ans, les

Suite page en 7

COMMUNIQUÉ DE PRISONNIERS DE FLEURY EN RÉPONSE AUX BLOCAGES DES MATONS
25 JANVIER 2018 (publié sur le site du journal l'Envolée)

Nous, prisonniers, condamnés ou prévenus, enfermés à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis, lançons un appel contre la conquête sécuritaire qui se joue en ce moment à travers les mobilisations des surveillants de prison dans toute la France.

Cet appel vise également à construire une force collective entre les détenus en lutte et à l'extérieur. Depuis plusieurs jours, des surveillants de prisons bloquent les entrées des maisons d'arrêt, centrales et centres de détention du territoire français. Ici, à Fleury-Mérogis, l'établissement est régulièrement paralysé depuis le début de semaine par plusieurs dizaines de surveillants, empêchant les parloirs avec nos familles, parfois venues de loin, empêchant les extractions dans le cadre des procédures judiciaires (bloquant les aménagements de peine), l'entrée des avocats, les cantines, les cuisines, le nettoyage et toutes les activités dédiées à la prétendue « réinsertion ». Leurs revendications sont simples, ils réclament plus de moyens et plus de sécurité pour le personnel pénitentier, ce qui se traduit concrètement par un armement généralisé des surveillants, l'imposition de menottes aux détenus lors de leurs déplacements hors des cellules, et des restrictions conséquentes de nos libertés et de nos droits, pour le peu qu'il en reste. Leur mouvement fait suite à diverses manifestations supposées de violence depuis quelque temps, qui, si elles existent, ne sont que des actes isolés, bien souvent en réponse à une violence bien plus importante de l'institution carcérale et de l'État en général.

Depuis une semaine, nous assistons à une surmédiation d'événements sporadiques et minimes sur toutes les chaînes de télévision, sur fonds d'antiterrorisme. Une insulte devient une agression, une bousculade un passage à tabac et un retard en cellule une mutinerie. Et nous voyons ainsi défilé ces mensonges sur BFM depuis le week-end dernier. Les surveillants et leur syndicat, interviewés par les médias, ont présenté la prison comme un « sanctuaire de criminels » où les détenus avaient « pris le pouvoir » dans des zones totalement abandonnées par les pouvoirs publics. Mais cette stratégie de désinformation ne s'arrête pas là et se couple à des actions bien réelles à l'encontre des détenus.

Ce jeudi 18 janvier au matin, alors que tous les parloirs avaient été annulés, que les activités n'avaient pas lieu et que nous étions séquestrés en cellule, sans information et sans même avoir été nourris, l'administration a finalement décidé, en réponse aux mobilisations de leur personnel, de lancer une nouvelle entreprise de terreur comme on n'en voit qu'en AUTOMNE 2017

prison à l'encontre des détenus, et alors que rien ne s'était encore passé. Vers 11h, plusieurs dizaines de surveillants et d'Eris, armés, cagoulés et prêts à intervenir étaient déployés dans toute la prison. Alors que les départs en promenade se faisaient sous pression, ponctués de coups de matraque et de bouclier, de fouille à nu arbitraires et d'insultes diverses, nous avons décidé de nous organiser contre ces violences gratuites, exercées pour satisfaire des surveillants en mal de reconnaissance. Sur le bâtiment D2, nous étions plus d'une centaine à refuser de réintégrer nos cellules à l'appel de fin de promenade, qui avait été réduite à 45 minutes au lieu des deux heures quotidiennes. Sur le bâtiment D1, c'est cette fois l'administration qui nous enfermait plus de 4h en promenade, pour prévenir un risque de blocage et en profiter pour fouiller une bonne partie des cellules. Dans les autres bâtiments, nous tentions plusieurs blocages, la plupart mis en échec par l'intervention violente des Eris. À travers ces blocages, nous voulons exprimer notre droit à manifester, qui nous a été arraché lors de notre incarcération et nous voulons lancer un message vers l'extérieur, contre ce qui se joue en ce moment devant les prisons françaises : l'invisibilisation des violences quotidiennes à l'encontre des détenus, insultes régulières, coups, pressions administratives, les suicides réguliers, les piqûres forcées, les cellules enflammées comme à Fresnes il y a quelques jours, et même les viols, comme à la MAF ou à Meaux il y a quelques mois. Mais également, la stratégie des surveillants qui rappelle celle des policiers qui manifestaient illégalement, masqués et armés, en direction des lieux de pouvoir à l'automne 2016 au cri de « la racaille en prison ! », pour réclamer et finalement obtenir un nouveau permis de tuer.

À travers ces actes de résistance collective, nous nous mobilisons contre cette répression grandissante et contre l'entreprise sécuritaire de l'État pénal. Mais pour ce faire, nous avons besoin de construire une force collective, et que nos luttes soient entendues et relayées à l'extérieur. La violence, la vraie, elle est du côté de la prison, de la justice et de la police, qui frappent, séquestrent et légitiment ces exactions. La violence, c'est l'État. Nous ne sommes pas des bêtes, nous sommes des êtres humains, et nous refusons d'être enfermés et renvoyés à des faits qui feraient de nous des parias, sans droits et sans dignité. Nous en appelons aujourd'hui à toutes celles et tous ceux qui, à l'extérieur, luttent contre les violences d'État. Nos mobilisations sont vaines si nous ne sommes pas soutenus et si les acteurs des luttes actuelles ne se font pas écho de nos combats. En effet,

nous payons le prix fort de ces blocages, la vengeance de l'administration est terrible, plusieurs personnes ont d'ores et déjà été envoyées au mitard, le quartier disciplinaire, et nous savons tous que nos conditions de détention seront rendues encore plus difficiles, du seul fait d'avoir refusé ces injustices. Par ailleurs, nous avons besoin que des mobilisations fortes appuient nos mouvements, car l'administration sait qu'elle a les moyens de nous faire faire, en chargeant nos dossiers en vue de nos procès à venir ou en refusant nos aménagements de peine.

Ce texte ne s'adresse ni aux institutions, ni aux défenseurs des soit-disant droits de l'homme et des politiques traditionnelles car à nos yeux, il n'existe pas de prisons « plus justes ». C'est un appel à toutes celles et tous ceux qui, au printemps 2016, se sont soulevés contre la loi travail ; car nous aussi, nous sommes les premières victimes d'une précarisation massive qui nous a contraint à choisir entre la misère et la prison. C'est un appel à celles et ceux qui luttent contre le racisme, car nous aussi sommes les premières cibles d'un racisme d'État qui enferme toujours les mêmes personnes, des jeunes non blancs, parqués dans les prisons françaises. C'est un appel à celles et ceux qui luttent contre les violences policières, car nous sommes ceux qui subissent depuis toujours les violences des forces de police et nous sommes ceux qui se lèvent toujours lorsqu'un de nos frères tombe sous les coups ou sous les balles des forces de l'ordre. Mobilisons nous, à l'intérieur comme à l'extérieur des prisons. Construisons une vraie force contre la répression en bloquant et en perturbant les institutions répressives et les politiques sécuritaires. Brisons le silence de la prison, et brisons les chaînes qu'elle nous impose. Liberté pour toutes et tous.

Un collectif de détenus incarcérés à la maison d'arrêt des hommes de Fleury Mérogis.

De Ricardo FLORES MAGON

"Le gouvernement n'est rien d'autre que le gendarme du Capital, l'épouvantable flic qui garde les coffres forts des vaultours de la banque, du commerce et de l'industrie. Pour le Capital il a du respect et lui est entièrement soumis; pour le peuple, il a les prisons, les casernes et le gibet".

Regeneracion du 11 février 1911